

INTERCLUBS PAR EQUIPES PROMOTION A ET B VETERANS

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Clubs :

Ouvert à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe en division nationale **vétérans**.
Le nombre d'équipes sera limité à 27 (une seule équipe par Club) et elles seront retenues selon l'ordre suivant :

Jusqu'au 13 mai :

- 1) Mérite des clubs Messieurs
- 2) Arrivée des inscriptions

Après le 13 mai :

- 1) Arrivée des inscriptions

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueurs ayant 65 ans ou plus la veille de l'épreuve.

FORME DE JEU

Les 2 premiers jours : Qualification

4 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Le 3^{ème} jour : Les X premières équipes (nombre à déterminer) à l'issue de la qualification sont qualifiées pour la phase finale.

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play

Les X premières équipes jouent pour la montée en 3^{ème} division en élimination directe.

Le nombre de clubs qualifiés par promotion sera déterminé à la clôture des inscriptions des clubs en fonction du nombre d'inscrits.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

Droit d'inscription d'une équipe figurant au Mérite Performance des Ecoles de Golf en année N-1 : **285€**

Droit d'inscription d'une équipe ne figurant pas au Mérite Performance des Ecoles de Golf en année N-1 : **440€**

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux Clubs montant en 3^{ème} division.